

RÉPONSE DES DISTRIBUTEURS À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 2

Engagement n° 2 (demandé par la Formation)

- A) Déposer un tableau similaire à celui qui est déposé dans les dossiers tarifaires afin d'identifier le montant annuel exigé par catégorie de clients en vertu de l'Offre biénergie;
- B) Indiquer la part du 400 M\$ jusqu'en 2030, qui est reliée à la Contribution GES et qui devra être assumée par les clients d'Hydro-Québec Distribution.

Réponse à l'engagement n° 2 A) :

1 L'impact cumulatif de la Contribution GES à l'horizon 2030 de 1,4 % sur la facture
2 mensuelle d'électricité de la clientèle domestique, par cas types d'habitation, est
3 présenté au tableau E-1¹ sous le format de ceux présentés dans les dossiers
4 tarifaires² de HQD.

TABLEAU E-1 :
IMPACT DE LA HAUSSE DE 1,4 % SUR LA FACTURE MENSUELLE DE LA CLIENTÈLE
DOMESTIQUE

	Consommation annuelle (kWh)	Facture mensuelle (\$)		Écart mensuel	
		Tarif actuel	Tarif proposé	(\$)	%
Cas types d'habitation chauffée à l'électricité					
Logement 5 ½ - 68 m ² (740 pi ²)	11 590	74,04	75,08	1,04	1,4%
Résidence unifamiliale					
111 m ² (1 195 pi ²)	20 494	138,60	140,54	1,94	1,4%
158 m ² (1 701 pi ²)	26 484	183,65	186,22	2,57	1,4%
207 m ² (2 228 pi ²)	32 054	226,37	229,54	3,17	1,4%
390 m ² (4 198 pi ²)	48 062	352,42	357,35	4,93	1,4%
Immeuble collectif d'habitation DM (6 logements)	124 160	837,21	848,93	11,72	1,4%

Réponse à l'engagement n° 2 B) :

5 Bien qu'il n'en soit pas l'auteur, HQD comprend que le montant de 400 M\$
6 mentionné à la pièce A-0045 est la somme des Contributions GES sur la période
7 2022-2030 (404 M\$). De cette somme, 263 M\$ seraient récupérés dans les tarifs
8 d'électricité, comme illustré au Tableau E-2.

¹ Impacts évalués à partir des tarifs en vigueur au 1^{er} avril 2021.

² À noter que les cas types historiquement utilisés par HQD dans ses dossiers tarifaires diffèrent des cas types présentés à la pièce B-0034, HQD-Énergir-1, document 1 du dossier R-4169-2021 puisque ceux-ci ne sont pas représentatifs de la clientèle d'Énergir susceptibles de bénéficier de l'Offre.

- 1 **HQD souligne que, sur la même période, les revenus totaux provenant de ses**
 2 **clients atteindraient 127 160 M\$ (avant ajustement tarifaire). Le montant de 263 M\$**
 3 **représente donc un impact relatif total de 0,2 % sur la période.**

TABLEAU E-2 :
IMPACT DE LA CONTRIBUTION GES SUR LES REVENUS REQUIS DE HQD

M\$ courants		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2022-2030
Revenus requis	Avant Contribution GES ¹	13 036	13 297	13 563	13 834	14 110	14 393	14 681	14 974	15 274	127 160
	Contribution GES ²	8	16	25	34	44	53	64	74	85	404
	Après Contribution GES	13 044	13 313	13 588	13 868	14 154	14 446	14 744	15 048	15 359	127 564
Revenus prévus	Avant ajustement tarifaire ³	13 036	13 297	13 563	13 834	14 110	14 393	14 681	14 974	15 274	127 160
	Ajustement tarifaire ⁴	-	-	-	34	35	36	36	37	85	263
	Après ajustement tarifaire	13 036	13 297	13 563	13 868	14 145	14 428	14 717	15 011	15 359	127 423
Montant non récupéré dans les tarifs		8	16	25	-	9	18	27	37	-	140
Impact tarifaire annuel		-	-	-	0,25%	-	-	-	-	0,30%	s/o
Impact tarifaire cumulé		-	-	-	0,25%	0,25%	0,25%	0,25%	0,25%	0,55%	s/o

¹ Revenus requis de 12 289 M\$₂₀₁₉, indexés à 2 % annuellement.

² Progression proportionnelle au volume converti.

³ Égale aux revenus requis.

⁴ Indexés à 2 % annuellement, car intégrés dans les revenus requis.